

Affaire suivie par : Virginie JACQUEMART-LAMBALLE  
Tél : 02.99.16.31.22  
virgiiie.lamballe@ville-dinard.fr  
N/Réf. : DG/SJE/VJL-45/2018

Objet : Sente littorale plage Port Blanc Dinard

Association ACR35

Monsieur PETITJEAN

42, rue de la Roche Pelée

35800 SAINT LUNAIRE

Le 31 janvier 2018,

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier en date du 29 décembre dernier sollicitant la régularisation du cheminement des randonneurs plage du Port Blanc à Dinard.

Le 16 mai 2017, vous aviez évoqué la question avec mon Adjoint à l'Urbanisme, Monsieur POUTRIQUET, qui travaille depuis avec les services techniques de la Commune afin de trouver une solution permettant de donner une suite favorable à votre demande.

Je vous informe de la réalisation très prochainement des mesures suivantes :

- ✓ Une bande de cheminement va être tracée au sol, au niveau des emplacements du camping situés au droit de la plage. Cet espace sera partagé.
- ✓ Les services de la Ville réaliseront avant la saison des emmarchements reliant la rue de la Roche Pelée, à partir de la limite Ouest du camping.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire



Jean-Claude MAHE